

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON**

Envoyé en préfecture le 03/06/2025

Reçu en préfecture le 03/06/2025

Publié le

ID : 084-218401024-20250513-2025_D_67-DE

Berger Levrault

| NOMBRES DE MEMBRES | | |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 15 | 15 | 12 |

Séance du 13 MAI 2025

Date de la convocation
06/05/2025**Date d'affichage**
06/05/2025**Objet de la délibération****Part transition écologique et énergétique
CAV 2023-2025**

N° 67/25

L'an deux mil vingt-cinq et le treize mai à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gisèle BONNELLY, Maire.

Présents : Mme BONNELLY, Mme BERNARD, M. BORDE, Mme BRAZARD, M. DEBROAS, M. DEVAUX, Mme BELLANDE, Mme MALIVEL M. TRIBOLLET,
Absents : M. CHOMETTE donne pouvoir à M. DEBROAS, Mme THIERRY donne pouvoir à Mme BERNARD, M. CHEMIN donne pouvoir à Mme BRAZARD, M. JEAN, M. BERGERON, Mme GRAS.

Madame le Maire rappelle le Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025 d'un montant de 220 000 €. 80% de cette somme a été affecté à la voirie. Les 20% restant seront affectés à la transition écologique et énergétique.

Elle rappelle le rapport de 2023 rédigé par J.Mayaudon du Parc Régional du Luberon du service énergétiques durable en Luberon qui concernait l'Ecole des Val des Fées.

Elle propose comme le préconise le rapport le changement de l'ensemble des simples vitrages du couloirs par des oscillo battantes motorisées en haut de vitrages avec flux d'air forcé la nuit pour refroidissement nocturne pour les périodes chaudes. L'isolation extérieure de côté Nord du bâtiment correspond au 4 classes et le changement de fenêtres de la classe de la maternelle.

Madame le Maire présente les devis pour un total de 56076.96 € et préconise de déposer dans le cadre du Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025 ce dossier dans le cadre de la transition écologique et énergétique

Le Conseil Municipal,
Oui l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

-APPROUVE par 12 POUR, travaux d'isolation de l'Ecole du Val des Fées.

-ACCEPTE par 12 POUR, de déposer dans le cadre du Contrat Vaucluse Ambition 2023-2025 ce dossier dans le cadre de la transition écologique et énergétique ;

-DONNE pouvoir à Madame le Maire pour signer l'ensemble des pièces ;

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY



Secrétaire de séance

Gérard DEBROAS